

# DOCTORAT EN SCIENCES ECONOMIQUES (IEDES)

Doctorat

L'IEDES prépare au [📄 Doctorat](#) dans le cadre de trois écoles doctorales : Ecole doctorale de Géographie, Ecole doctorale de Sciences politiques et Ecole doctorale d'Economie. L'obtention du titre de docteur conduit aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, en France et à l'étranger, ainsi qu'à des postes de responsabilités dans les institutions de coopération internationale.

Les doctorants de l'IEDES en sociologie et anthropologie sont inscrits à l'Ecole Doctorale de de Géographie de Paris (Paris1, 4 et 7).

Les doctorants en économie sont inscrits à l'Ecole Doctorale d'Economie de Paris1 Panthéon-Sorbonne (Paris1).

Les activités de recherche sont menées au sein de [📄 UMR Développement et Sociétés](#) dont les axes de recherche sont étroitement articulés aux enseignements.

## Infos pratiques

**Composante :** Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES)

**Composante :** École d'économie de la Sorbonne (EES)

**Crédits ECTS :** 180

**Campus :** Centre de Nogent-sur-Marne (IEDES)

de [📄 l'EADI \(Association européenne de recherche et de formation sur le Développement\)](#), il participe (aussi) à de nombreux réseaux scientifiques sur les questions du développement. L'IEDES est localisé sur le [📄 campus du Jardin d'agronomie tropicale de Paris](#), aux côtés d'organismes de recherche ([📄 CIRAD](#), [📄 CIRED](#), [📄 INRA](#), [📄 CEDIMES](#)) et professionnels ([📄 GRET](#), [📄 AVSF](#)) reconnus sur les questions de développement durable.

## Organisation

### Membres de l'équipe pédagogique

**Franck Viroleau** ([📄 devsoc@univ-paris1.fr](mailto:devsoc@univ-paris1.fr))

Valorisation de la Recherche UMR D&S

Pour le doctorat en Sciences Economiques, le Service de la scolarité de l'IEDES adressera le dossier complet de chaque candidat au secrétariat de l'Ecole Doctorale d'Economie, dès que le dossier sera validé par leur directeur de thèse.

## Présentation

### Dimension internationale

Au niveau international, l'IEDES a de nombreux accords internationaux de coopération universitaire avec des pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et de l'Europe, et porte la [📄 Chaire UNESCO Défis partagés du développement : savoir, comprendre, agir](#). Membre

## **Service de la scolarité de l'IEDES**

45bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne.

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

✉ [scoliedes@univ-paris1.fr](mailto:scoliedes@univ-paris1.fr)

Site web IEDES : <http://iedes.univ-paris1.fr>

# **Admission**

## **Conditions d'admission**

Marche à suivre pour l'inscription en doctorat

- Obtenir l'accord écrit d'un directeur de recherche, sur la base d'un projet de recherche.

Une Liste des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UMR 201 Développement et Sociétés, habilités à diriger des recherches et leurs thèmes de recherche, peut être consultée sur le site de l'UMR 201 Développement et Sociétés :

<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr> (Lien actif en bas de page)

- Déposer sa candidature sur le site eCandidat de l'université Paris1

Puis adresser le dossier complet et le projet de recherche, tel que cela est indiqué sur le site eCandidat, à ou aux enseignants - chercheurs et chercheurs concernés par le thème de la recherche.

Le candidat doit être titulaire du Master (spécialité « recherche ») ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Des dérogations peuvent être accordées par le Directeur de l'École Doctorale. Le candidat doit obtenir l'accord d'un directeur de thèse, sur la base d'un projet de thèse argumenté.

L'inscription en doctorat doit être renouvelée au début de chaque année universitaire.

Au moment de leur inscription, les candidats déposent le sujet de leur recherche, après agrément par leur directeur de thèse ou de travaux, auprès du responsable de l'École Doctorale au secrétariat de l'Ecole Doctorale d'Economie : Madame Elsa ANDRE, Service des thèses - Maison des Sciences économiques, 106-112 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris Tél : 01 44 07 83 34

# Programme

## Organisation

Les candidats effectuent leurs travaux sous le contrôle et la responsabilité de leur directeur de thèse ou de travaux. Ces travaux peuvent être individuels ou collectifs. La Charte des thèses de l'Université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne définit le cadre général des relations entre le doctorant et son directeur.

La durée recommandée de préparation du doctorat est de trois années. Une année supplémentaire peut être accordée à titre dérogatoire par le responsable de l'école doctorale, sur demande motivée du candidat, après avis du directeur de thèse ou de travaux. Cette durée peut être majorée par le responsable de l'École Doctorale pour les doctorants exerçant une activité professionnelle.

Les doctorants participent aux activités des Écoles Doctorales et des laboratoires et équipes qui les constituent, particulièrement celles de l'UMR 201 Paris1-IRD "Développement et Sociétés" de l'IEDES.

Le grade de docteur est conféré par le chef d'établissement, après la présentation en soutenance de la thèse ou des travaux.

### SOUTENANCE

L'autorisation de présenter une thèse ou un ensemble de travaux en soutenance est accordée par le chef d'établissement, sur avis du responsable de l'École Doctorale, après avis du directeur de la thèse ou des travaux. Les travaux du candidat sont préalablement examinés par au moins deux rapporteurs habilités à diriger des recherches et choisis par le responsable de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse. Les rapporteurs doivent être extérieurs à l'École Doctorale et à l'établissement du candidat. Il peut être fait appel à des rapporteurs étrangers. Les rapporteurs font connaître leur avis par des rapports écrits sur la base desquels le chef d'établissement autorise la soutenance sur avis du responsable de l'école doctorale.

Ces rapports sont communiqués au jury et au candidat.

Le Jury de soutenance est désigné par le chef d'établissement, sur avis du responsable de l'École Doctorale. Il comprend au moins trois membres parmi lesquels le directeur de thèse ou de travaux. Il est composé d'au moins un tiers de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à l'établissement et choisies en raison de leur compétence scientifique. La moitié du Jury au moins doit être composée de professeurs ou assimilés ou d'enseignants de rang équivalent.

Les membres du jury désignent parmi eux un président. Le président doit être un professeur ou assimilé. Le directeur de thèse ou de travaux du candidat ne peut être choisi comme président.

La soutenance est publique sauf dérogation accordée à titre tout à fait exceptionnel par le chef d'établissement si le sujet de la thèse ou des travaux présente un caractère confidentiel avéré.

Avant la soutenance, une diffusion du résumé de la thèse ou des travaux a lieu à l'intérieur de l'établissement.

L'admission ou l'ajournement est prononcé après délibération. L'admission donne lieu à l'attribution de l'une des mentions suivantes : honorable, très honorable, très honorable avec félicitations.

Le président établit un rapport de soutenance, contresigné par l'ensemble des membres du jury. Le rapport de soutenance est communiqué au candidat.

## Doctorat en Sciences Economiques

### (IEDES)